



11/04/2025 – Compte-rendu du comité directeur

* * * * *

Le comité directeur s'est réuni le 11 avril à La Ville Dieu du Temple.

Membres présents : Michel COULOM, Thierry GABALDA, Simone GABALDA, Pascal BAROU, Elisabeth TAUPIAC, Françoise FABRE, LABRO Arnaud

Membres absents excusés : Marie-Christine DESJARDINS, Guy GAUBERT

1. Retour d'expérience des activités passées :

Journée mémorielle Albert Bures du 9 mars :

Activité très perturbée par la météo qui a rendu la pratique du vélo dangereuse. Le CODEP et l'office de tourisme de Lauzerte ont cependant été félicités pour l'organisation générale de la manifestation, le repas et la bonne ambiance.

Le cahier des charges de cette activité ne prévoit qu'une concentration. Le parcours fléché et le ravitaillement ont été réalisés à l'initiative et aux frais du CODEP.

La veille, le CODEP a également organisé le séminaire du COREG à Montcuq. Désormais ce séminaire sera décorrélé de la concentration cyclo et son organisation sera prise en charge en totalité par le COREG.

Réunion des présidents du 21 février :

Cette réunion rassemble toujours une proportion correcte des présidents de club du département. Si cette assemblée est attentive aux messages, elle n'est pas force de proposition pour faire évoluer la dynamique départementale.

Brevet 100km Audax du 29 mars :

La participation à ce brevet augmente régulièrement depuis quelques années (51 partants en 2025). Le départ le matin à 10h00 est une bonne initiative à reconduire. Le ravitaillement qui est pris en conséquence vers midi doit être renforcé. Les 147€ de recettes sont à partager par moitié avec le VCM, club support.

Concours départemental d'éducation routière à Montech le 30 mars :

Le Tarn & Garonne est le seul département d'Occitanie à organiser un CDER pour ses jeunes. Des jeunes d'une école de vélo du Lot se sont également inscrits et ont concouru cette année à Montech.

Ce concours a bénéficié d'une belle organisation du club des Cyclotouristes Montechois et de la mairie de Montech.

Les responsabilités de chacun ont été formalisés dans une convention qui servira de support à l'avenir.

Le CTM sera remboursé de ses frais. Le CODEP touchera la subvention de 200€ prévue par la FFCT.

Savoir Rouler à Vélo à Nègrepelisse :

Pascal a réalisé 10 journées d'intervention qui ont permît de valider 139 blocs 1, 36 blocs 2 et 33 blocs 3.

Réalisation de banderoles personnalisées au profit des clubs :

9 banderoles ont été réalisées au profit du CODEP, du CTM de Montech, du Cyclo Club Caussadais, du Rayon Théopoltain, de l'Amicale Laïque de Castelsarrasin, du club VTT Léo Lagrange, du Golfech Vélo Club, des Poumpils Beaumontois et des Poumpils de Falguières.

Reste à venir : le VCM de Montauban et le Cyclo Club de Molières

Cette initiative du CODEP a été très appréciée par les clubs.

2. Activités à venir :

Voyage itinérant féminin à Condom :

Au regard des inscriptions réalisées pour cette activité qui se déroulera les 3 et 4 mai, le coût par personne est évalué à 57,02€.

Le comité directeur décide que la participation individuelle demandée aux participantes sera de 50€. Le CODEP prendra à sa charge les coûts excédentaires.

Olympe de gouges :

Le CODEP attribue une subvention de 500€ pour cette activité supportée cette année par le Cyclo Club Caussadais.

Randonnée gourmande du 14 septembre

Le projet avance sans problème. Il reste à trouver un traiteur pour le repas de midi.

Prévisions 2026 :

- Les Poumpils Beaumontois prennent en charge Olympe de Gouges en 2026.
- Le CODEP organisera le voyage itinérant féminin régional en 2026.

3. Finances :

A ce jour, le CODEP dispose de 2 700€ sur le compte courant et de 10 235€ sur le Livret A.

Le Comité Directeur décide de ramener à 0,33 centimes du kilomètre le remboursement des frais de déplacement.

Le Conseil Départemental du Tarn & Garonne va attribuer une subvention de fonctionnement de 1300€ au profit du CODEP.

Le dossier de demande de subvention de l'Agence Nationale du Sport est à déposer avant la fin du mois d'avril. Les informations sur Olympe de Gouges et le VI de Condom sont à fournir par Simone avant le 18 avril.